



APPEL A PROJET
« LE MOULIN DES RUIRES »
SALLE JEAN MOULIN

Ville de 10100 habitants, inscrite dans un territoire métropolitain dynamique, Eybens développe un panel de politiques publiques très large lui permettant d'avoir de nombreuses interconnexions avec ses habitants. L'équipe municipale en place depuis 2020 se dote d'une ambition forte de faire de ce territoire un espace de solidarité et de transition écologique. L'inscription dans le Plan Climat Air Energie Métropolitain avec 222 objectifs ciblés, témoigne de cette ambition de transformation avec une volonté forte d'accompagner les habitants et de les faire participer à ces enjeux liés à la transition.

Le tissu associatif est un véritable poumon de cette dynamique locale avec plus de 100 associations. En 2022, une nouvelle maison de la vie associative et de la citoyenneté a été inaugurée. Cet espace permet d'ores et déjà l'apparition de nouvelles initiatives (spectacles, animations etc...). Des collectifs citoyens peuvent aussi bénéficier de ces services.

Les 2 Maisons des Habitants, situées dans 2 parties du territoire jouent un rôle fondamental dans la cohésion sociale de la population en développant un projet de territoire basé sur la solidarité et l'égalité.

Dans cette continuité, la ville lance l'appel à projet « Le Moulin des Ruires ».

OBJECTIFS

Participant à la dynamique locale de la ville en transition, l'appel à projets « Le Moulin des Ruires » propose à des porteurs de projets économiques, sociaux, culturels d'investir un lieu inutilisé et faisant partie du patrimoine de la collectivité.

La finalité est à la fois sociale, écologique et économique. Cet appel à projet doit permettre aux structures locales de créer, d'innover en matière de services à proposer aux eybinois. « Le Moulin des Ruires » vise à susciter l'émulation source d'innovation. L'innovation portera sur le fond comme sur la forme. Sur le fond, il s'agit d'apporter des réponses novatrices dans le contenu du projet, sa programmation, ses spécificités techniques. Sur la forme, c'est au regard des modes de gestion, des formes de partenariat (locaux et extérieurs) et des modalités de financement que l'innovation sera appréhendée. Il n'existe pas de préconisations sur un domaine d'activités précis, tout peut être exploré en prenant appui sur les ambitions et les objectifs de la collectivité (restauration, café, boutique etc...).

Dans le cadre de l'appel « Le Moulin des Ruires », les défis et ambitions portés par la ville sont :

- Créer un espace multiforme permettant la mise en œuvre de nouveaux usages sur le territoire
- Ouvrir le lieu le plus possible sur le Quartier
- Définir des connexions avec la Maison des Habitants et son projet social
- Impliquer les forces vives du territoire, les riverains et usagers dans la vie de la structure et pourquoi pas dans la conception et la réalisation du projet
- Capitaliser les ressources existantes dans un cycle vertueux (recyclage, réemploi, énergies de récupération)

L'objet de l'appel à projet « Le Moulin des Ruires » est de sélectionner le projet permettant de valoriser ce bâtiment dans son usage.

La réalisation de ce projet ne donne pas lieu à un transfert de propriété. La ville souhaitant faciliter l'installation d'une structure, privilégiera un bail locatif.

Une fiche technique du bâtiment est annexée au présent appel à projet

SITE

(Voir Annexe)

Situé rue Jean Moulin sur le Quartier dit des Ruires, le bâtiment se compose de 2 niveaux

Au rdc, un espace exploitable de 45m² avec possibilité d'ouverture vers l'extérieur (terrasses)

Au 1^{er} étage une grande pièce de 90m² environ avec sanitaire

Le bâtiment est sain et fera l'objet possiblement de rafraichissement à la charge de la ville

Des visites du site peuvent être organisées à la demande.

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projet : 1er Février 2023
- Elaboration de la Manifestation d'intérêt de février à avril 2023
- Dépôt des dossiers jusqu'au 30 avril 2023
- Analyse et sélection des offres par un comité : mai 2023
- Accompagnement du lauréat à partir de juin 2023

LES PROJETS ELIGIBLES

Au regard des particularités techniques du bâtiment, les projets devront répondre à 4 objectifs :

1) Créer de nouveaux usages sur le territoire

Il ne s'agit pas de proposer de nouveaux services mais bien dans le cadre de cet espace de concilier différents usages et fonctions parmi les modes d'habiter, de travailler, de se cultiver, de se restaurer, de commercer, de se détendre, de se cultiver, de produire...

Ces usages seront le plus possible ouverts aux habitants.

Les projets auront des connexions avec les acteurs locaux, tout particulièrement le projet devra s'inscrire en complémentarité avec le projet social de la Maison de l'Habitant de l'Illide située à quelques dizaines de mètres du site.

2) Impliquer les habitants

Les habitants pourront être impliqués tant dans la conception du projet que dans le fonctionnement de la future structure.

3) Faire émerger des modes de gestion autonomes

Les projets devront démontrer leur solidité financière, en proposant des partenariats, des modes de financements alternatifs, des modes de gestion qui offrent des garanties de mise en œuvre et la pérennité des usages et activités proposées.

Dans sa phase de démarrage, la ville accompagnera le porteur par un soutien financier. De plus, elle soutiendra les démarches de recherche de financements auprès des acteurs institutionnels.

4) Favoriser respect de l'environnement et économie des ressources

Les projets seront respectueux de l'environnement. Ils chercheront à valoriser les matériaux, seront économe en fluide, intégreront la question des déchets...

LA MANIFESTATION D'INTERET

Le contenu du dossier

Le dossier sera composé de 3 documents :

- La présentation de l'équipe projet et les renseignements juridiques relatifs au mandataire
- La présentation du projet
- La présentation du montage juridique et financier pressenti

La composition de l'équipe projet est un élément d'appréciation de la pertinence du projet dans le cadre de « Le Moulin des Ruies ». Elle est révélatrice de la faisabilité et la solidité du projet.

Le rôle de chaque membre doit être clairement identifié.

La description du projet se décomposera comme suit :

- Le nom du projet
- Présentation philosophique du projet, des objectifs poursuivis
- La description des activités et du programme fonctionnel et opérationnel du projet. La description précisera les différentes activités et usages projetés (types d'activités, programmation, public ciblé ...).
- L'apport du projet au regard des 4 objectifs « Le Moulin des Ruies ». Il sera expliqué comment sont pris en compte les objectifs et en quoi le projet apporte une plus-value et constitue une avancée pour le quartier voire la ville.
Concernant les caractéristiques et performances environnementales, les porteurs du projet expliqueront la démarche engagée.
- La place donnée aux habitants devra être détaillée.
- Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre et d'exploitation si montée en puissance
- Toutes informations favorisant la compréhension du projet

Modalités de remise de la manifestation d'intérêt

La manifestation d'intérêt sera obligatoirement remise sous deux formes, par voie dématérialisée et sous plis cacheté :

- Par voie dématérialisée : l'offre sera envoyée par mail à l'adresse **citoyennete@eybens.fr**
Documents et annexes en format PDF. La date de réception du message électronique fera foi.
- Sous plis cacheté, contenant 1 exemplaire :

Mairie d'Eybens
Appel à projets « Le Moulin des Ruires»
Manifestation d'intérêt
Pôle PCT
2 Avenue de Bresson
38320 Eybens

La manifestation d'intérêt devra être remise au plus tard le 30 avril 2023 à 17h00.

Sélection des manifestations d'intérêt

Dès la clôture de la période de remise des offres initiales, la ville d'Eybens procédera à l'analyse technique des manifestations d'intérêt. Des échanges pourront s'opérer entre la ville et les porteurs afin d'avoir des précisions sur la nature et le contenu du projet.

Les équipes projet retenues seront conviées pour une présentation en Mairie.

Informations :

Hakim YAHIAOUI (Directeur Pôle Citoyenneté Transitions Prévention), 0476607600

Hakim.yahiaoui@eybens.fr